|  |
| --- |
| AMR 23/8547/2024 - Colombie - Date: 18 septembre 2024 |
| URGENT ACTION |  | UA 084/24 |
| Menaces contre une défenseure de l’Amazonie |
| COLOMBIE |

Le 10 septembre, Jani Silva, présidente de l’association ADISPA, qui gère une zone de réserve paysanne en Amazonie colombienne (département de Putumayo), et défenseure de la terre, du territoire et de l’environnement, a reçu des menaces téléphoniques lui disant «nous allons vous faire exploser avec la camionnette». Jani Silva et l’ADISPA bénéficient de mesures de protection de l’Unité nationale de protection (UNP) du gouvernement. Ces menaces font directement référence au fait de l’attaquer à l’intérieur de véhicules de protection, peut-être à l’aide d’explosifs, pour mettre fin à ses jours. Nous demandons aux autorités colombiennes de répondre à ces menaces, en menant des enquêtes solides et efficaces pour identifier les personnes responsables, et les traduire en justice, avec les garanties d’une procédure régulière, ainsi qu’en fournissant dans les plus brefs délais une protection totale à cette défenseure et à sa communauté, en s’attaquant aux causes structurelles de la violence à laquelle elles sont confrontées.

Le Putumayo est situé dans le sud de la Colombie, à la frontière avec l’Équateur. On y trouve le piémont de la Cordillère des Andes, et il s’étend sur plus de 300 km dans la forêt amazonienne, ce qui lui confère une grande richesse en eau, en biodiversité et en ressources naturelles. Parallèlement, selon l’Office des Nations unies contre la drogue et le crime, le Putumayo (en particulier à la frontière avec l’Équateur) est une enclave de production de feuilles de coca, atteignant plus de 48’000 hectares de culture en 2022, soit un cinquième de toute la coca cultivée en Colombie cette année-là.

Dans ce contexte, une lutte acharnée pour le contrôle de l’économie de la coca a éclaté ces dernières années entre des groupes armés connus sous le nom de Comandos de la Frontera et de Frente Carolina Ramírez, respectivement affiliés à Segunda Marquetalia et Estado Mayor Central, des structures armées plus larges. Ces deux groupes sont actuellement engagés dans un dialogue avec le gouvernement de Gustavo Petro dans le cadre de sa politique de paix totale. Si la région a connu une période de calme relatif en 2023, des tensions sont réapparues en fin d’année entre ces deux groupes armés, et les organisations de la société civile, prises en étau entre les deux parties en conflit, subissent à nouveau des pressions.

L’Association pour le développement intégral et durable de la Perla Amazónica – ADISPA -, créée à la fin des années 2000 pour gérer la Zone de réserve paysanne de la Perla Amazónica, illustre la situation des organisations et des populations se trouvant au milieu de ce contexte conflictuel. Les zones de réserve paysanne (ZRC) sont un statut territorial créé au milieu des années 1990 pour reconnaître les droits collectifs des communautés paysannes, ainsi que leurs pratiques de production durables sur le plan environnemental. Du fait de sa défense de la communauté paysanne et de ses pratiques durables sur le territoire de la ZRC, l’ADISPA, avec Jani Silva à sa tête, s’est heurtée à des acteurs intéressés par d’autres utilisations économiques de la région, notamment les groupes armés présents sur place. C’est dans ce contexte que s’inscrivent les attaques dont Jani Silva a été victime ces dernières années.

Amnesty International a lancé deux Actions urgentes, en avril et en juillet 2020, puis une autre en février 2021, demandant au ministère de l’Intérieur et à l’Unité nationale de protection (UNP), qui relève de ce ministère, de prendre des mesures dignes de ce nom pour protéger la vie de Jani Silva, après de graves menaces proférées contre elle. Plus tard dans l’année, plus de 415’000 personnes ont envoyé des messages de soutien à Jani Silva dans le cadre de la campagne Écrire pour les droits. Aujourd’hui, Jani Silva bénéficie d’un plan de protection individuel de l’UNP, et l’ADISPA d’un plan collectif du même organe gouvernemental. Amnesty International a cependant constaté que ces programmes ne sont pas totalement adaptés au contexte et aux besoins de Jani Silva, de l’ADISPA et de leur travail, et qu’ils présentent des lacunes récurrentes. Les menaces visant Jani Silva ont gravement affecté sa vie et ses conditions de travail à la tête de l’ADISPA, ce qui a eu des répercussions sur la population de la Zone de réserve paysanne de La Perla Amazónica.

Le 13 septembre, la Commission Justice et Paix a dénoncé les faits dont avait été victime Jani Silva cette semaine-là.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **17 décembre** 2024.
* Langue(s) préférée(s): **Espagnol\***. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées
au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS À la Procureure | COPIES À  |
| Luz Adriana CamargoFiscal General de la NaciónAvenida Calle 24 No. 52 – 01 Bogotá DCColombie / ColombiaE-mail: despacho.fiscal@fiscalia.gov.coTwitter/X: @FiscaliaCol**Cibles supplémentaires:**direccion.derechoshumanos@fiscalia.gov.coadriana.mercado@fiscalia.gov.cod.asuntosinternacionales@fiscalia.gov.co⭢ Pour garantir une large portée, veuillez envoyer à toutes les adresses | Ambassade de la République de ColombieZieglerstrasse 293007 BerneFax: 031 350 14 09E-mail: esuiza@cancilleria.gov.co |
| ⭢ **Modèle de lettre en \*espagnol** et guide **réseaux sociaux** voir sur: [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 084/24** |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Luz Adriana Camargo
Fiscal General de la Nación
Avenida Calle 24 No. 52 – 01
Bogotá DC
Colombia

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Madame la Procureure,

**Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude concernant la sécurité des personnes défendant les droits humains, ainsi que le territoire, la terre et l’environnement en Colombie, en particulier Jani Silva, présidente de l’Association pour le développement intégral et durable de la Perla Amazónica (ADISPA), une organisation qui gère la Zone de réserve paysanne de la Perla Amazónica, dans la municipalité de Puerto Asís (Putumayo, Colombie).**

Amnesty International a recensé des menaces, des actes de stigmatisation et des manœuvres de harcèlement récurrents à l’égard de Jani Silva et de l’ADISPA depuis au moins 2017, et a constaté la manière dont cela a affecté leur travail de défense des droits de leur communauté, ainsi que leur engagement en faveur de la conservation et de la surveillance de la biodiversité et de l’eau sur leur territoire. La Commission Justice et Paix a signalé que le 10 septembre, Jani Silva a reçu des menaces de mort par téléphone, indiquant explicitement qu’elle serait attaquée à l’intérieur de l’un des véhicules du dispositif de protection que le gouvernement, par l’intermédiaire de l’Unité de protection nationale (UNP), a assigné à l’ADISPA. Par ailleurs, ce même jour, dans l’après-midi, des hommes suspects ont rôdé autour de la maison de Jani Silva et du bureau de l’ADISPA dans le centre-ville de Puerto Asís.

Nous déplorons vivement que des groupes armés présents dans cette région du pays menacent directement les organisations de la société civile, et les stigmatisent en les accusant de collaborer avec d’autres groupes criminels dans la région.

**Je vous demande instamment d’agir avec la plus grande diligence afin que le parquet général s’acquitte efficacement de son devoir d’enquêter sur les menaces et les attaques contre Jani Silva et les membres de l’ADISPA, de déterminer qui sont les commanditaires et les auteurs de ces attaques et de les traduire en justice, avec les garanties d’une procédure régulière, afin d’empêcher d’autres attaques contre des défenseur·e·s des droits humains dans la région du Bajo Putumayo.**

Veuillez agréer, Madame la Procureure, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République de Colombie, Zieglerstrasse 29, 3007 Berne

Fax: 031 350 14 09, E-mail: esuiza@cancilleria.gov.co